

**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 février 2020**

Date de convocation : 30 janvier 2020

Date d'affichage : 30 janvier 2020

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, Maire, Mr GAUDART Franck, Mme BOISSEAU BRETECHER Cécile, Mr LHUISSIER Jean-Pierre, Mme DARMON Monique, Mme DUCHEMIN Cécile, Mr CAHAREL Brice, Mr DUVERNEUIL Jean-Jacques, Mme SOREL Isabelle, Mme CUCINIELLO Jessica, Mr DE ALMEIDA José, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, Mme BOUGERET Florence, Mr LEGRAS Olivier, Mr HENTGES Guy

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration Mme CAMOU LOPEZ Camille à Mme SELLEM Lucie, Mme PHILIPPE Sandrine à Mme DUCHEMIN Cécile, Mr LEMASSON Philippe à Mme Cécile BOISSEAU BRETECHER, Mr THOMASSET Ghislain à Mr LEGRAS Olivier,

Absents : Mme DELAISSE/CABOUX Axelle, Mr PRADEL Angelin, Mme MARTIN Caroline, Mr CATHY Gérard

Nombre de votants : 19

Secrétaire : A été nommé(e) secrétaire : Brice CAHAREL

L'an deux mille vingt, le 03 février à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame SELLEM Lucie, Maire.

Approbation du procès-verbal du 16 décembre, pas de lecture

Approbation de l'ordre du jour : **VOTE : 19 voix POUR**

Délibération n°20-001 : Sur proposition de Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué à l'urbanisme, le Conseil municipal, par **19 voix POUR** accorde la garantie des emprunts effectués dans le cadre de la réalisation de 10 logements sociaux situés rue du Fromenteau à Gometz le Châtel à l'association Monde en Marge, Monde en Marche

Mr LEGRAS demande si au moment du vote de la garantie d'emprunt précédente, il a bien été convenu avec les bailleurs sociaux que cela augmenterait de 3% notre contingent communal.

Mme SELLEM informe qu'ils seront bienveillants sur ce sujet.

Délibération n°20-002 : Sur proposition de Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué à l'urbanisme, le Conseil municipal, par **19 voix POUR** autorise le maire à signer la promesse de vente et la vente en découlant du rachat d'un local professionnel destiné à accueillir une boulangerie rue du Fromenteau, 91940 GOMETZ LE CHATEL avec Monde en Marche, Monde en Marge au profit de la commune

Délibération n°20-003 : Sur proposition de Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué à l'urbanisme, le Conseil municipal, par **19 voix POUR** autorise le maire à signer la promesse de vente et la vente en découlant du rachat d'un local professionnel destiné à accueillir un cabinet médical rue du Fromenteau, 91940 GOMETZ LE CHATEL avec SNL PROLOGUES au profit de la commune

Délibération n°20-004 : Sur proposition de Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **19 voix POUR** décide d'adhérer au groupement de commandes du CIG pour la reliure des actes administratifs et d'Etat Civil et autorise le Maire à en signer la convention

Le conseil est clos à 20h48

A Gometz le Châtel, le 03 février 2020.

Le Maire,



Lucie SELLEM.

La séance est levée à 20h48